



AUTORISATION PARENTALE POUR UN ENFANT MINEUR

Je soussigné :

Demeurant à :

Autorise mon Fils, ma Fille : Né (e) le / /19____

A pratiquer le Tir à l'Arc au sein du club 1ère Cie de Tir à l'arc de Carnoux affilié à la FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC

Les horaires m'ont été communiqués, le club n'assure pas de garderie .

Mon Fils, ma Fille est licencié (e) auprès de la F. F. T. A par les soins du club bénéficiant ainsi de l'assurance fédérale , L'Assurance Individuelle Accident est facultative.

Mon Fils, ma Fille :

- Est autorisé (e) à quitter le club à la fin des cours .
- Doit attendre son accompagnateur dans la limite des horaires d'ouverture

Je note que :

Le club n'assure pas les déplacements pour les stages et compétitions auxquels mon fils, ma fille, pourrait participer , ils restent sous la Responsabilité des parents .

**En dehors des heures d'ouvertures de la permanence du samedi Après Midi
les Mineurs sont sous la surveillance de leur AUTORITE PARENTALE**

Fait à Marseille le : / /20

Signature du Père ,de la Mère au du Tuteur :